



**DOSSIER DE PRESSE**

# **Collège départemental**

## **de l'Hermitage**

**à Mercurol-Veaunes**

**15 septembre 2023**

- L A  
D R O  
M E -

LE DÉPARTEMENT



ladrome.fr

Afin de soulager le collège de Tournon, qui accueille actuellement des collégiens drômois et de rendre la carte scolaire plus cohérente, le Département de la Drôme a fait le choix de construire un nouveau collège à Mercurol-Veaunes.

Outre le collège d'une capacité de 750 élèves le projet, d'un montant total de **35 M€**, intègre un gymnase, un plateau sportif, ainsi que les aménagements des abords (voirie, aire de bus, parking). En réponse aux enjeux environnementaux actuels, l'utilisation du bois a été privilégiée. Il est utilisé comme matériau structural massif, avec des murs à ossature en bois des Alpes. L'isolation en laine de bois renforcée, le chauffage par géothermie et les 500 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques permettent au collège de remplir les conditions d'un bâtiment à Haute qualité environnementale (HQE).

Deuxième collège construit sur la base du référentiel « collège de demain » élaboré par le Département de la Drôme en 2017 en concertation avec les équipes pédagogiques, les collégiens et leurs parents. Cet établissement offre une configuration particulière, qui vise à considérer l'ensemble du site comme lieu d'apprentissage et à favoriser l'autonomie des élèves. Les travaux ont débuté en novembre 2021 et se sont terminés à l'été 2023. L'établissement a ouvert ses portes lors de la rentrée 2023.

# SOMMAIRE

## EN CHIFFRES

.....P4

## HERMITAGE

.....P5

**01.** UN COLLÈGE À  
HAUTE QUALITÉ  
ENVIRONNEMENTALE  
..... P6

**02.** DE NOUVEAUX  
ESPACES  
D'APPRENTISSAGES  
..... P9

**03.** GYMNASE ET PATEAU  
SPORTIF  
À LA HAUTEUR  
.....P12

**04.** FINANCEMENTS  
ET ENTREPRISES  
..... P14

# ÉDITO

**Marie-Pierre MOUTON**  
*Présidente du Département de la Drôme*



« Nous avons fait de la jeunesse une des priorités de notre mandat. En tant que collectivité en charge des collèges, notre rôle est d'offrir les meilleures conditions d'études possibles à nos jeunes. Après Saint-Donat-sur-l'Herbasse l'année dernière, nous ouvrons un deuxième établissement en deux ans, avec le collège départemental de l'Hermitage à Mercurol-Veaunes.

Cette construction est l'aboutissement de nombreuses années de travail, débutées par une concertation avec les partenaires de l'éducation en collège (élèves, communauté éducative, parents, services du Département...). L'utilisation massive du bois, un chauffage en géothermie et l'installation de panneaux photovoltaïques illustre l'exemplarité environnementale du Département dans la conduite de ses chantiers et la réalisation des constructions neuves.

Cet investissement de **35 M€** est un engagement fort du Conseil départemental pour la jeunesse. Avec une construction qui répond aux enjeux environnementaux, éducatifs et de confort actuels, le résultat est à la hauteur de nos attentes. Longue vie à ce nouveau collège départemental de l'Hermitage de Mercurol-Veaunes ! »

Édité par:  
DÉPARTEMENT DE LA DRÔME  
Hôtel du Département  
26 avenue du Président Herriot  
26026 Valence Cedex 9

Réalisation:  
Département de la Drôme  
septembre 2023

# CHIFFRES CLÉS

**420** ÉLÈVES  
POUR L'ANNÉE  
SCOLAIRE 2023-2024



**3** LOGEMENTS

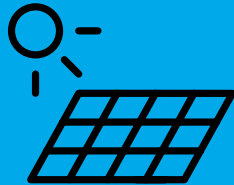


**7 000 m<sup>2</sup>**  
DE SURFACE



**663 m<sup>3</sup>**  
DE BOIS

**500 m<sup>2</sup>**  
DE PANNEAUX  
PHOTOVOLTAÏQUES



**170**  
ORDINATEURS  
INSTALLÉS



**1316**  
BOTTES DE PAILLES  
POUR L'ISOLATION  
DU GYMNASE

**1 aire de bus** PERMETTANT D'ACCUEILLIR  
10 VÉHICULES ET UN PARKING DE 110 PLACES



# HERMITAGE

Le nouvel établissement porte le nom de l'Hermitage en référence aux collines qui font la renommée des paysages et du vignoble éponyme. Zone reconnue pour son patrimoine et son terroir exceptionnel, l'Hermitage tient son nom du chevalier Henri-Gaspard de Sterimberg qui, de retour de croisades, se serait retiré près de la chapelle de l'Hermitage pour y faire repentance. Si chacun connaît l'appellation prestigieuse des côtes du Rhône septentrionales, l'Hermitage est aussi et avant tout une partie de notre département qui, par la beauté de ses paysages, participe au rayonnement et à l'attractivité de la Drôme.





**UN COLLÈGE À  
HAUTE QUALITÉ  
ENVIRONNEMENTALE**



**Acteur majeur des transitions,  
le Département de la Drôme  
applique une conscience  
environnementale forte à l'ensemble  
de ses politiques, en particulier  
les nouvelles constructions.**

Pour ce chantier, la formule « consommer moins et mieux » a fait office d'adage dans toute la démarche. Afin de répondre aux objectifs environnementaux, des matériaux biosourcés ont été utilisés (bois, chanvre, ouate de cellulose...). Le bois a été employé comme matériau structurel massif. Tous les murs à ossature bois sont fabriqués à partir de bois des Alpes, l'isolation est en laine de bois.

L'exigence de qualité de ces matériaux permet d'obtenir une isolation très performante et un bâtiment à Haute qualité environnementale (HQE). Les apports des 500 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques suffiront à fournir l'énergie nécessaire à la consommation du bâtiment, et même un peu plus. Le collège n'est pas en autoconsommation, car il ne consomme rien pendant certaines périodes, c'est donc un revendeur net d'électricité d'énergie à EDF.





## LE BOIS ET LA PAILLE EN CHIFFRES

---

**663 m<sup>3</sup>**

**DE BOIS DONT 200 M<sup>2</sup>  
DE BOIS DES ALPES**

---

**1316**

**BOTTES DE PAILLES  
POUR L'ISOLATION  
DU GYMNASE**

---

Le collège est équipé d'une plateforme de gestion technique qui permet, grâce à des sondes d'ambiances, d'adapter au mieux les consommations au besoin. Des éclairages Led ont été installés dans tous les locaux pour réduire les consommations d'énergie. Une ventilation double flux est installée dans chaque classe avec des sondes de CO<sub>2</sub> pour assurer une qualité d'air optimale.

Ces choix d'investissements sont destinés à réduire les coûts ultérieurs d'exploitation et de maintenance.







**DE NOUVEAUX  
ESPACES D'APPRENTISSAGES**

## 02. De nouveaux espaces d'apprentissages

**La construction de ce collège s'appuie sur un travail de concertation pour définir un « référentiel du collège de demain », en lien avec tous les partenaires de l'Éducation en collège.**

Ce collège de demain s'appuie sur des espaces innovants plus ouverts et plus mutualisables. L'élément central est le grand hall ouvert d'un côté sur des espaces « animés » (foyer, restaurant, salle polyvalente) et de l'autre sur le Centre de Connaissance et de la Culture qui regroupe des espaces de lectures et de travail en groupe. Les classes sont spacieuses, lumineuses et équipées de matériels innovants (vélo bureau, tableaux et chaises modulables), dans une configuration est adaptée aux nouveaux usages.

Le Département a équipé l'ensemble du nouveau collège avec du mobilier majoritairement neuf. La dépense totale s'élève à 953 000 €, dont 367 282 € de mobilier y compris pour la restauration, 232 773 € d'équipements numériques, 171 164 € d'équipements pédagogiques (pour les sciences notamment), 55 275 € d'équipement pour l'EPS. Le choix des équipements a été conduit en étroite collaboration avec la nouvelle équipe de direction. Seul le foyer n'est pas équipé, afin d'entreprendre à la rentrée une concertation avec les collégiens pour le choix des équipements.



Mobilier pédagogique innovant à disposition des collégiens. Ici au collège de Saint-Donat-sur-l'Herbasse.

### Un collège « apprenant »

En lien avec les compétences de chef de file des Solidarités humaines et de l'insertion professionnelle du Département, le collège revêtira une dimension « apprenante » supplémentaire.

Dans le cadre d'une expérimentation, la collectivité a en effet fait le choix de confier les missions d'entretien et d'aide à la restauration à une entreprise d'insertion. Le Département ambitionne ainsi, dans le cadre de la stratégie « L'emploi d'abord », de se positionner comme une école de formation interne, pour accompagner les publics en insertion vers l'emploi par la formation et le travail. Les personnes formées au collège départemental de l'Hermitage pourraient, à terme, rejoindre d'autres collèges du Département ou mobiliser ces compétences pour d'autres emplois.

# NUMÉRIQUE

**Suivant la transformation digitale de la société, le numérique occupe une place importante dans cette nouvelle construction.**

Au total **170 ordinateurs** sont installés dans les différentes salles. Le collège comprend une salle informatique ainsi qu'un fablab équipé de 16 postes.

Le collège est le premier de la région Auvergne Rhône-Alpes à être équipé en écrans tactiles dans la totalité des salles de classe. Ces écrans reliés à l'ordinateur de l'enseignant favorisent l'interactivité et la pédagogie dynamique. Ils sont couplés à un tableau blanc pour conserver une surface d'écriture classique. Avec cet équipement, le collège départemental de l'Hermitage dispose d'une technologie de pointe pour la pédagogie.



## EN CHIFFRES

**21** salles de classes banalisées

**5** classes de sciences

**2** salles d'art

**1** classe ULIS intégrée

**1** Fablab (salle informatique / salle d'expérimentation) également accessible de l'extérieur

**170** ordinateurs installés au total

**140** tablettes partagées

**1** self participatif (zéro gaspi)

**1** jardin pédagogique



**GYMNASE ET PLATEAU  
SPORTIF À LA HAUTEUR**

# 03. Gymnase et plateau sportif à la hauteur

**De la même manière que le référentiel « collège de demain », un référentiel pour la pratique de l'Éducation physique et sportive a été co-construit avec les acteurs de l'éducation au collège et validé en mars 2018.**

Le collège comprend un nouveau gymnase de 2 500 m<sup>2</sup> avec une grande salle, une salle de convivialité, des espaces associatifs et une tribune de 300 places.

Le plateau sportif de 6 000 m<sup>2</sup> compte une piste d'athlétisme de 200 m, une piste de saut, 4 terrains de basket et 2 de hand ainsi qu'un espace enherbé de 2 000 m<sup>2</sup> pour les sports de lancer.





**FINANCEMENTS  
ET ENTREPRISES**

# Le montant total du projet atteint 35 M€, financés par

Soutenu par



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## L'État pour 1,1 M€

DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT DES DÉPARTEMENTS

- L A  
D R O  
M E -

LE DÉPARTEMENT

## Le Département à hauteur de 31,4 M€

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



## Arche agglo pour 1,1 M€

ABORDS, AIRE DE BUS, PARVIS ET ESPACES EXTÉRIEURS



MERCUROL  
VEAUNES

Cœur du Pays de l'Hermitage

## La commune de Mercurol-Veaunes pour 1,3 M€

LOCAUX MIS À DISPOSITION DES ASSOCIATIONS ET TRIBUNES DU GYMNASSE, PARTIE DU SELF DÉDIÉ À L'ÉCOLE DE MERCUROL-VEAUNE

## L'Agence de l'environnement de la maîtrise de l'énergie pour 100 000 €

POUR LE FINANCEMENT DU CHAUFFAGE PAR GÉOTHERMIE



## Le Département de la Drôme a assuré la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'opération y compris des travaux sur les abords du collège (aire de bus, parking, parvis...) effectués sur le domaine communal et financés par Arche Agglo.

Pour ce chantier, le Département a fait le choix d'utiliser une procédure de Marché global de performance. Cette procédure lie la conception, la réalisation et la maintenance autour d'objectifs mesurables, en particulier de termes de performance énergétique durant trois ans. À l'issue des consultations, c'est le groupement SPIE qui a été retenu.

### MAÎTRISE D'OUVRAGE

Conseil départemental de la Drôme

Véronique PUGEAT, Vice présidente chargée de l'offre territoriale de proximité: de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la citoyenneté, de la jeunesse, de la culture et des sports.

### CHEF DE PROJET BÂTIMENT

M. Laurent CROS / M. Guillaume FICOT

### CHEF DE PROJET UTILISATEUR

Mme Anne-Catherine LOMBART

### CO-MAÎTRE D'OUVRAGE

**ARCHE Agglo**

M. SAUSSET, Président

**Commune de Mercurol-Veaunes**

M. BRUNET, Maire

### Programmation

**Cabinet Florès / M. THAON**

### GROUPEMENT

**Mandataire / Spie**

**Architectes / MM CHABAL et BALLAY**

**Bureau Études / CET Ingénierie.**

**Maintenance / Alteci**

**CONTACT PRESSE**  
**DÉPARTEMENT DE LA DRÔME**  
Yvan Guilhot - [yguilhot@ladrome.fr](mailto:yguilhot@ladrome.fr)  
04 75 79 27 84 / 06 99 23 32 75

**HÔTEL DU DÉPARTEMENT**  
26 Avenue du président Herriot  
26026 Valence Cedex 9  
Téléphone : 04 75 79 26 26



LE DÉPARTEMENT